12ème SESSION ORDINAIRE DU COMITE INTERPARLEMENTAIRE DE L'UEMOA

Lomé, du 21 au 30 juillet 2003

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Interparlementaire de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (CIP-UEMOA) a tenu du 21 au 28 juillet 2003 à Lomé, sa 12ème session ordinaire, sous la présidence de Son Excellence Mahamane OUSMANE, Président du CIP/UEMOA .

Ont pris part à cette session, les Députés membres du Comité Interparlementaire du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, de Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

Au cours des travaux de cette session, le CIP a examiné :

- le rapport d'activités du Président du CIP ; - le projet de budget 2004 du Comité Interparlementaire ; - le projet de règlement intérieur du Parlement de l'UEMOA ; - le rapport de la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Afin de disposer d'informations crédibles et objectives sur l'évolution de la situation monétaire de l'Union, le Comité a entendu une communication présentée par le Gouverneur de la BCEAO.

Le Comité Interparlementaire soutient la création et encourage l'installation de la Banque Régionale de Solidarité.

Analysant l'évolution de la situation politique dans la sous-région, le Comité a décidé d'envoyer une mission en Guinée-Bissau en vue d'encourager l'organisation d'élections législatives dans les meilleurs délais possibles.

Le CIP a décidé de l'envoi de missions d'observateurs dans le cadre d'élections organisées dans les États membres de l'Union. Le CIP appelle les Parlements nationaux à mettre en place des réseaux parlementaires de prévention, d'alerte et de suivi des conflits.

Le Comité lance un appel aux Assemblées Nationales et à la Commission de l'UEMOA pour soutenir les Groupes d'Amitié et leur apporter l'appui nécessaire à l'exécution de leur mission.

Par ailleurs, le Comité salue et encourage le projet de création d'une nouvelle compagnie aérienne communautaire, instrument privilégié d'intégration et de rapprochement des peuples de la sous-région.

Le Comité Interparlementaire, vivement préoccupé par la situation de guerre qui prévaut au Libéria, exprime sa solidarité avec le Peuple Libérien et invite la Communauté Internationale et plus particulièrement, les pays de l'Union, à contribuer à l'envoi de troupes sur place, afin de ramener la paix dans ce pays.

Les membres du CIP sensibles aux marques d'attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour au Togo, expriment leur gratitude à Son Excellence Gnassingbé EYADEMA, Président de la République, à l'Assemblée Nationale, au Gouvernement et au peuple Togolais.

Fait à Lomé, le 28 juillet 2003

Le Comité Interparlementaire

Copyright @2010 UEMOA - Tous droits réservés